

Budget rectificatif 2/2014: hausse des recettes; pénurie de crédits de paiement

2014/2036(BUD) - 17/12/2014 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget rectificatif n° 2/2014.

ACTE LÉGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2015/366 du budget rectificatif n° 2 de l'Union européenne pour l'exercice 2014.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 2/2014 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 17 décembre 2014 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif vise à dégager des crédits de paiement supplémentaires afin de faire face **aux besoins en crédits de paiement restant à couvrir dans le budget 2014** pour les différentes rubriques du budget et ce, pour un montant maximal de 4,246 milliards EUR, dont **3,168 milliards EUR mobilisés** via [la marge pour imprévus](#).

Pour rappel, la mobilisation cette marge spécifique vise à faire face à des événements qui n'étaient pas prévus au moment où avaient été fixés les plafonds des paiements du cadre financier pluriannuel 2014-2020 pour l'année 2014.